VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!

COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.

No 2920 RUE CALHOUN
Nos 2938-40 RUE TCHOUPITOULAS.
Nos 2950-52 RUE TCHOUPITOULAS.
No 2809 RUE CONSTANCE.

Dans l'affaire de MICHEL DUIBBY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUTEMPS vs Mme FRANCINE CAZALOT.

No 76 190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 820 rue Commune—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse d'encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et à en Cour ouverte le 5 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-près décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water Constantinople, Levée maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz désignés par les numéros quinze et seize durit ilet sur un plan dans un livre de plans en l'étude de Selim Magner, notaire, et annexé à un acte daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz désignés comme lots numéros Treize et Quatorze sur un plan dans un livre de plan annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865 lesquels lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant rue Tchoupitoulas par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, le lot numéro Treize formant l'encoignure des rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 109 de Burtheville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Victor, maintenant rue Magnolia, Breslau, maintenant rue Robertson, et la rue Edmund, maintenant Calhoun, désignés comme lots numéros un deux, trois et sept, sur un devis privé annexé à un acte en l'étude de John Bendernagel, notaire, daté le 20 mars 1863; les lots un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Victor maintenant Magnolia et de la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, le lot numéro sept mesurant vingt neuf pieds onze pouces et trois et un cinquième de lignes de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles et lesdites mesures étant plus ou moins.

4° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 109 de Burtheville borné par la propriété Foucher De Circé, maintenant place Audubon, les rues Victor, maintenant Magnolia, Breslau, maintenant Robertson, et Edmund, maintenant rue Calhoun, désignés comme lots numéros Quatre, Cinq et Six sur le ci dessus devis privé, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt trois pieds sept pouces et trois lignes, entre lignes parallèles, le lot numéro Quatre formant l'encoignure des rues Edmund, maintenant rue Calhoun, et Victor, maintenant rue Magnolia, lesdites mesures étant plus ou moins.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Général Taylor, Magazine et Constance, ledit lot mesurant trente-deux pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot et ilet sont désignés sur un relevé d'arpentage comme lot numéro quatre et ilet No 209.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance s'il y en a en un, deux et trois ans représenté par privilège de vendeur et billets hypothécaires portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, et autres sûretés de sécurité; et les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1905 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Boyd Grinage, aux frais des acquéreurs.

G. G. Ameenberger, avocat pour le demandeur.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

MARDI, LE 27 JUIN 1905, A MIDI.

SUCCESSION DE JAMES ALEXANDER MAXWELL— NO 71,907, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, ET POUR LE COMPTE DES AUTRES CONCERNÉS.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832—834 rue Commune, MARDI, le 27 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 mai 1905, et d'un ordre supplémentaire de cela, daté le 20 mai 1905, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites à savoir:

Nos 923, 925, 927 et 929 RUE GRAVIER.

1° Cette bâtisse en briques à deux étages, splendidement située Nos 923, 925, 927 et 929 rue Gravier, entre les rues Baronne et Dryades, occupée par Hardy et Ayer, plus spécialement décrite comme suit, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Baronne et Dryades, et mesurant 54 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, 54 pieds 9 pouces de largeur dans le fond par une profondeur de 148 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Baronne et 149 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Dryades, ledit lot portant les numéros municipaux 923 à 929 rue Gravier, et vendu sujet à un bail à Hardy et Ayer, expirant le 1er octobre 1906.

Nos 931 et 933 rue GRAVIER et Nos 220, 222, 224 et 226 rue Dryades.

2° La bâtisse en briques, à deux étages moderne, bien construite et centralement située, Nos 931 et 933 rue Gravier, avec un L en brique à deux étages dans le fond s'ouvrant sur la rue Dryades, étant les Nos 220, 222 et 224 rue Dryades, occupée par la Maxwell Co. Ltd., plus complètement décrite comme suit, à savoir: Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Baronne et Dryades, et mesurant respectivement comme suit: 1° un lot de terre mesurant 27 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et portant les numéros municipaux 931 et 933 rue Gravier. 2° un lot de terre contigu au ci-dessus sur la ligne du fond et mesurant 52 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 49 pieds 11 1/2 pouces de largeur sur la ligne du fond par 109 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Gravier et 109 pieds 7 pouces sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Commune et 3° un autre lot de terre à côté et contigu au ci-dessus sur le côté le plus près de la rue Gravier et mesurant 21 pieds de face à la rue Dryades par 43 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Les trois lots ci dessus décrits et améliorations sont sujettes à un bail à Maxwell Co Ltd, expirant le 1er janvier 1906.

Nos 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339-341, 343, 345, 347 et 349 rue Dryades, et les Nos 1001 et 1005, 1011, 1013 et 1015 rue Perdido.

3° Cet imposant spacieux et de haute spéculation bloc composé de propriété commerciale ci-dessus décrit, occupé par E duff & Beall et autres locataires ayant une façade continue d'environ 300 pieds à la rue Dryades jusqu'à l'encoignure de la rue Perdido, plus complètement décrit comme suit: Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rempart, Gravier et Perdido, et décrit comme suit

I. Un lot de terre formant l'encoignure des rues Perdido et Dryades et mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Dryades et entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations sur ce lot consistent en un magasin et résidence en bois à un étage, Nos 1001 à 1005 rue Perdido, contenant 4 chambres, avec une addition en briques à 2 étages dans le fond, avec 4 chambres et une autre résidence en briques à 2 étages, No 349 rue Dryades ayant 4 chambres, hangars etc.

II. Un lot de terre contigu au ci dessus dans le fond, et mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Dryades sur 85 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

III. Un autre lot de terre contigu au ci dessus sur le côté le plus près de la rue Gravier, et mesurant 83 pieds 9 pouces de face à la rue Dryades sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

IV. Un autre lot de terre contigu au lot ci-dessus sur le côté le plus près de la rue Gravier et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 105 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido, 102 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Gravier et 29 pieds 8 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations des trois derniers lots ci dessus décrits consistant d'une rangée d'écuries à un étage en briques, et sont vendues sujets à un bail de MM. Kidd & Beall, expirant le 1er septembre 1905.

V. Un autre lot de terre contigu au lot ci dessus sur le côté le plus près de la rue Gravier et mesurant 80 pieds de face à la rue Dryades, 102 pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Perdido, 99 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Gravier et 25 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques à un étage occupée par la forge de Weakley.

VI. Un autre certain lot de terre dans le même District et ilet, et désigné par le No 6 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, ancien notaire, le 30 Nov. 1843, et mesurant, en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds, 2 pouces et 6 lignes, plus ou moins en profondeur. Les améliorations sont connues par les Nos 1011, 1013 et 1015 rue Gravier et consistant en une résidence en bois avec 4 chambres, et une bâtisse à deux étages en briques dans le fond avec 4 chambres, hangars, citernes, etc.

Cette superbe propriété sera vendue en bloc pour le compte de tous ceux que cela concerne et constitue une des occasions les plus attrayantes pour placement sûr, et un intérêt spéculatif qui se soit jamais présenté au public de la Nouvelle Orléans, et est bien digne de l'attention des capitalistes conservateurs aussi bien que progressifs. Sa position et son avenir ne peuvent être surpassés.

Termes et conditions—Un tiers comptant, et la balance, en un, deux et trois ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 6 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les polices d'assurances devant être transférées et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier les ventes. Les actes de ventes pardevant Jos Q. Gowland, notaire, aux frais des acquéreurs.

GUSTAVE LEMLE, avocat, No 606 rue Commune.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, Jument, Wagon à 4 roues et Harnais.

Succession de Ovide Villeré—No 75 286—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Par Spear, Escoffier & Spear, Achille J. Spear, encanteur, Bureau 902 rue Perdido—LUNDI, le 5 juin 1905, à 11 heures a. m., il sera vendu au No 2533 rue Dumaine, entre les rues Rocheblave et Dorgenois, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 mai 1905 pour le compte de ladite succession—Un lot de meubles de maison, jument, wagon à quatre roues et harnais, etc.

Conditions—Comptant.

Jno. J. Darrieux, avocat.

25 mai—25 28—juin 1 5

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple.

No 2718 rue Philip,

Entre les rues Magnolia et Clara

Succession de Veuve Mathilde Themes

No 75,393—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau No 136 rue Carondelet—JEUDI, le 22 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 mai 1905 de l'Hon Fred.D King, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2718 rue Philip, comprenant un cottage simple relié de la bs quartie, avec une allée pour voiture sur le côté et contenant 3 chambres, cuisine, hangar, etc., situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Magnolia et Clara, désigné comme ilet No 22 d'après un plan dudit ilet fait par L. H. Pilié, voyer de ville, le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, ledit lot ou portion de terre mesurant 27 pieds, de face à la rue Philip par une profondeur de 91 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un an ou et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs des billets et toutes les clauses ordinaires et usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus de montant de son adjudication les taxes de 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. W. Rauh, avocat.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La splendide bâtisse en briques à quatre étages maintenant occupée par "Dixie Bag Factory" connue comme 430, 432 et 434 rue Fulton et 429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 623 rue St André, entre les rues Annunciation et Laurel.

David J. Beaver vs Henry C. Beaver et als No 75,196—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI le 1er JUIN 1905

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 26 avril 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 à 434 rue Fulton et 429 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Fulton, Gravier, Poydras et Sud Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Bead, dressé par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 8 pouces de face à la rue Sud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10, et 116 pieds 0 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front sur 116 pieds 0 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 117 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13, sujet au bail.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 623 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en 1 et 2 ans ou 1 an le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Dewey, Jr, notaire, les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District.

Cottage Double 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Seguin et Bouny.

Cottage Double 213-215 avenue Pélican, entre les rues Seguin et Bouny.

Cottage Double 139-141 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder.

Terrain Vacant, avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder.

JEUDI, LE 15 JUIN 1905

Mme Kate Forester et als vs les mineurs Darry Edward Mc ... et als.

No 75,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 2 mai 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci dessus intitulée je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 21 borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Seguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No trois sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar, etc, cour et banquette pavées, connu comme les Nos 209-211 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Seguin.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet 21, borné par la rue Peter, (maintenant avenue Pélican) les rues Seguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No quatre, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peters (maintenant avenue Pélican) par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar, etc; la cour et la banquette sont pavées et connues comme Nos 213-215 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Seguin.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican, et désigné comme lot No Trois d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc, et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican, désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur mesure française.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente; l'acquéreur devant prendre possession des loyers du jour de la signature des actes de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Jno Watt Duffy, avocat pour les demandeurs. Bureau No 204, rue du Camp.

Conrad G. Collins, Esq., Edgar M. Cahn, Esq. T. N Hill, avocats pour les défendeurs.

24 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE, 2216 NORD REMPART.
LE COTTAGE DOUBLE, 3901-05 RUE ST-CLAUDE,
Et deux lots vacants contigus au cottage double,

A l'Encan à la Bourse, 311 Rue Baronne, Mardi, le 20 Juin 1905, à Midi.

SUCCESSION DE Mme SYLVIA N L. EASTON.

No 76 051—Division E. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 15 mai 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI le 20 juin 1905 à midi, la propriété ci après décrite:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Craps (ou Bourgogne), Amour (ou Rempart) et Marigny, désigné par la lettre D sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, daté le 8 mars 1874, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 2 septembre 1874, lequel lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue Amour (ou Rempart) sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2216 rue N. Remparts.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant cinquante-cinq pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, et cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Alvar, formant l'encoignure des rues St Claude et Alvar, et consistant du tout du précédent lot No 1 et partie du précédent lot No 2 le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire, dans lequel il est désigné par la lettre A. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 3901-05 rue St Claude.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et consiste de parties des précédents lots numéros deux et trois, le tout d'après le plan d'arpentage annexé à cet inventaire sur lequel elle est désignée par la lettre B.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passage, privilèges servitudes et tout ce qui y appartient, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (ci-devant Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesure trente-deux pieds de face rue St Claude, la même largeur à l'arrière, sur cent treize pieds, deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles, et consiste de parties des anciens terrains Nos 3 et 4 le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel il est désigné par la lettre C.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la partie à crédit s'il y en a devant être attestée par des billets à ordre portant 7 pour cent d'intérêt par au garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant le paiement des taxes pour l'année 1905 sur ladite propriété en outre le prix d'adjudication et payant les actes de vente qui seront passés pardevant J. Zach Spearing, notaire, un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente entre les mains de

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

20 mai—20 21 28—juin 4 11 18 20

E. S. COBB.

A L'ENCAN

LAITERIE ELGIN.

La plus belle dans la ville de la Nouvelle-Orléans, au No 2003 rue Milan, coin Sud Rempart. La propriété de F. R. Hettinger, sera vendu.

JEUDI, le 25 MAI A 11 HEURES A. M.,

Comme suit: 80 belles vaches à lait (Jerseys et Holsteins), 6 grands chevaux du Kentucky qui feront un tiers à n'importe quel métier, 1 mulet, 3 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 1 tombereau, 4 jeux de harnais, 2 auges à fourrage, 1 abreuvoir, 2 jeux de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre; M. Hettinger a toujours acheté les meilleurs bestiaux de laiterie envoyé à la Nouvelle Orléans, et se réfère aux marchands de bestiaux à la "New Orleans Stock Landing," pour confirmer ceci. Conditions de la vente—Toutes sommes de cent dollars et au-dessous, comptant; au dessus de cent dollars, quatre mois de crédit avec sécurité approuvé. L'acquéreur du plus grand montant aura le choix des toutes car il y en a deux bonnes. Le second plus haut acquéreur aura la seconde.

Prenez les cars de la ligne de l'avenue Peters. Pas de limite ou d'enchère factice.

14 mai—14 21 23 24 25

E. S. COBB, Encanteur.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 136 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Helen C. Haley, No 46,3.5 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville, autrefois Douane, Bourgogne, Remparts et Canal, mesurant, en mesure américaine 32 pieds 9 pouces de face à la rue Iberville autrefois Douane, sur 106 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, ladite façade mesure commençant sur la ligne de la propriété, maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Heey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle arrive à la ligne la séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans pour billets en billets garantis par hypothèques spéciales et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hy Chiapella, avocat.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Cottage Double,

1314-1316 RUE MANDEVILLE, entre les rues Urquhart et Villeré.

JEUDI, 15 JUIN 1905

Mme Nathalie Wilson vs Mme Madeline Thomas—No 75,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 avril 1905, et signé en cour ouverte le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Urquhart, Villeré et Marigny, lequel dit lot est désigné par le No 3 de l'ilet 57 et mesurant 35' 6" de face à la rue Mandeville, par une profondeur de 119'.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant sur un côté sept chambres, et de l'autre côté cinq chambres, citerne, hangars, etc, cour

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Peters, notaire, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur. 806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat de la demanderesse. A. A. Calongne, avocat de la défenderesse.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Résidence Attrayante.

La résidence élégante en bois à deux étages très commode et centrale,

No 1510 RUE CARONDELET,

Près de la rue Melpomène.

Succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, près Union — JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr. il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Melpomène, St Charles et Terpsichore et désigné par le No 18 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 juin 1844, déposé comme plan No 3 dans le livre des plans de R. G. Stringer ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt huit pieds cinq pouces (28' 5" 0") de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds (110' 0" 0") de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant l'élégante et commode résidence en bois à deux étages désignée par le No municipal 1510 rue Carondelet confortablement subdivisée en vestibule spacieux et salons doubles, salle à manger, cuisine, etc., de grands appartements à coucher bien ventilés, chambre à bain, chambre de domestique, etc. Construite retirée de la banquette, cour et passages pavés en Schillinger, gaz dans toute la maison et tous les agréments nécessaires, voisinage sans égal, à une distance facile des marchés, écoles, églises, à une distance de quelques minutes de la rue du Canal et désirable pour résidence ou placement.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé, avocats.

William C. McLeod, avocat des héritiers absents.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Assortiment de Meubles de Maison de Valeur,

Comprenant

Ameublements de valeur pour salon, chambre à coucher et salle à manger miroirs, tapis, chandeliers en cristal, devantes de lit, stores de fenêtres et rideaux, Psyché et autres ornements, peintures, meubles de vestibules et de nombreux autres articles d'utilité et d'ornements de maison aussi des articles en argent et en plaqué, verrerie et autres, et un lot de bijouterie de valeur.

Succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet. VENDREDI, le 26 mai 1905 à 11 heures a. m., à la résidence No 1510 rue Carondelet, entre les rues Melpomène et Terpsichore en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire de la succession de Loraine Beaman Acee veuve de Hampton S. Smith, Jr., il sera vendu à l'enchère publique, 1 grand assortiment de valeur de meubles de maison, ornements, articles en argent et plaqués, bijouterie etc.

Conditions—Comptant.

14 mai—14 21 25 26

AVIS AUX CREANCIERS

Gustave Fitzner versus Frank A. Nonliet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 878—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le tableau actif et du passif de l'ancienne raison sociale de F. A. Nonliet & Company, comme préparé et présenté par Bernard Bruenn et Edgar ..., ... et liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Parkerson et E. A. Parsons avocats.

18 mai—18 22 27

In re Louisiana Liquor and Tobacco Dealers and Manufacturers Co-Operative Association, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76,086—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte tel présenté par Lawrence C. Witt, Edward Gee, John E. Penn et August Schmettler commissaires liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Edgar M. Cahn, avocat.

17 mai—17 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

George Dodds vs Ferdinand Carrière.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 21 025. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 27me jour de mai 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un lot de meubles de maison et réfrigérateur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et énumérée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—WM J. BRADY, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. —Buisner & Masson, avocats pour le demandeur.

16 mai—16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. J. Duggan vs John Vincent.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,314—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le LUNDI 12me jour de juin 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Claiborne, les rues Première, Deuxième et Derbigny, ilet No 411, ancien No 4, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, un notaire en cette ville et lequel lot est désigné par le No 5 sur ledit plan et commençant à une distance de 96 pieds 8 pouces de l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Deuxième et mesurant 32 pieds à l'avenue Claiborne sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Paul W. Maloney, avocat pour le demandeur.

12 mai—12 14 21 28—juin 4 12

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT.

Mme M. A. Delahoussaye vs Louis P. Delahoussaye, Jr., son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT - DIVISION C—No 75,967—Sur la motion de Peter J. Riddell, avocat pour la demanderesse et en produisant due preuve à l'appui de sa demande, la loi et l'évidence étant en sa faveur et contre le défendeur, et pour les raisons données verbalement,

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut enregistré le 2 mai 1905 soit maintenant confirmé et fait final, et d'après ceci qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Mary Angelina Cason épouse de Louis Palmer Delahoussaye Jr, et contre le défendeur, Louis Palmer Delahoussaye Jr., décrétant une séparation de propriété entre eux et le défendeur devant payer les frais.

Jugement rendu le 9 mai 1905.

Jugement signé le 15 mai 1905.

(Signé) JOHN ST PAUL, Juge.

Pour copie conforme.

J. McCORMICK, Député Greffier.

17 mai—17 27—juin 3 10 17

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

...rue Gravier

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION D'ADOLPH DUCAS.

No 75,469—Cour Civile de District - Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 211 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 avril 1905, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Deux certains ilets en portion d'ilets, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 993 et 1,241 (autrefois 26 et 38), d'après le plan de N. Rillieux et compagnie daté le 8 novembre A. D. 1836, et déposé en l'étude de Jules Massey, notaire, d'après lequel plan les dits ilets sont bornés et mesurant comme suit:

L'ilet No 993 est borné par Emilie, Gentilly, Génie et la ligne du Couvent et a cinq lots, lesquels mesurant comme suit:

Le lot numéro un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur; les lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds et un pouce de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur.

L'ilet No 1241 est borné par les rues Mathilda, Emilie, Force et Vertu et a vingt deux lots lesquels mesurant comme suit:

Le lot No un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Mathilda sur cent vingt huit pieds de profondeur; les lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix, mesurant chacun trente et un pied de face à la rue Mathilda, sur cent vingt huit pieds de profondeur; le lot numéro onze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Vertu sur cent vingt huit pieds de profondeur, le lot numéro douze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur et façade à la rue Vertu; les lots numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt et un, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur; le lot numéro vingt deux mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur.

Toute la propriété ci-dessus fut acquise par le défunt Adolph Ducas par achat de M. Joseph Barthet, d'après l'acte passé pardevant Jules Massey, ancien notaire dans cette ville, le 23 février A. D. 1837, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 21, folio 414.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

Les actes de vente pardevant E. T. Fleissner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 avril—3 mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division E—No 76,202—Solomon Bach vs ses créanciers—Considérant la pétition précitée, et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés avec ceux enregistrés

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit Solomon Bach soit individuellement ou sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son", soit convoquée et tenue, d'après la loi, pardevant Bussière Rouen, Esq., notaire, en son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, 1009 bâtisse de la Banque Hibernia, commençant le 20me jour de juin en l'année 1905, à 10 heures A. M., pour voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit de six, douze et dix huit mois de la date de l'homologation de la réunion des créanciers, en parties égales et sans intérêts.

Il est en outre ordonné que Gus. A. Llambias, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les propriétés audit Solomon Bach soient suspendues, tous deux comme audit Solomon Bach individuellement et comme audit S Bach sous les affaires de la raison sociale de "S Bach & Son".

(Signé) GEO H. THÉARD, Juge.

Nouvelle-Orléans, 10 mai 1905

Edgar M. Cahn, avocat.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député Greffier.

11 mai—11 18 25—juin 1 10 20

Succession de Jacques Baptist

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 75,406 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. L. Baum, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. A. Woodville, avocat.

20 mai—20 26 ...

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Productif Cottage Simple

1312 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin.

Contenant 4 chambres et cuisine, citerne, grande entrée sur le côté, le tout briqueté.

MARDI, le 20 juin 1905 il sera vendu par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 732 rue Union, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Veuve H. Hasewinkle, No 76,090, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tremé, désigné par le No 2 sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 13 septembre 1856 et déposé pour références comme plan No 50 du livre de plans No 1 en l'étude de Charles E. Portier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot de terre mesurant 21 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 89 pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant dans le fond à une allée commune de 5 pieds de large s'ouvrant sur la rue Franklin.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur. un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robt Légier, notaire.

18 mai—18 21 28—juin 4 11 18 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lottie Furst ou Lottie Livingston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 76 123 —Division D—Attendu que Isaac Bonthemer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lottie Furst ou Lottie Livingston décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. H. Michel, avocat.

16 mai—16 20 25

Succession de Charles Ballejo

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,691—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna M. Kurtz, veuve de Charles Ballejo, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rice & Montgomery, avocats.

16 mai—16 23 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Emily Cragg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70 646 —Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2me compte provisoire présenté par Robert E. Bougelot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cage Baldwin & Crabites & Gus J Micas avocats.

16 mai—16 20 25

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

500 CAISSES D'ANTIEXPLO

PAR HARRY H. HODGSON Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune—SAMEDI le 27 mai 1905, à 11 heures A. M., au dépôt du M. L. & T. R. R., hangar No 3 à la tête de la rue St Joseph, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'acte 124 de 1890, il sera vendu à l'enchère publique 500 caisses d'Antiexplo, une douzaine de bouteilles dans chaque caisse.

Conditions—Comptant sur les lieux.

18 mai—18 21 27

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.